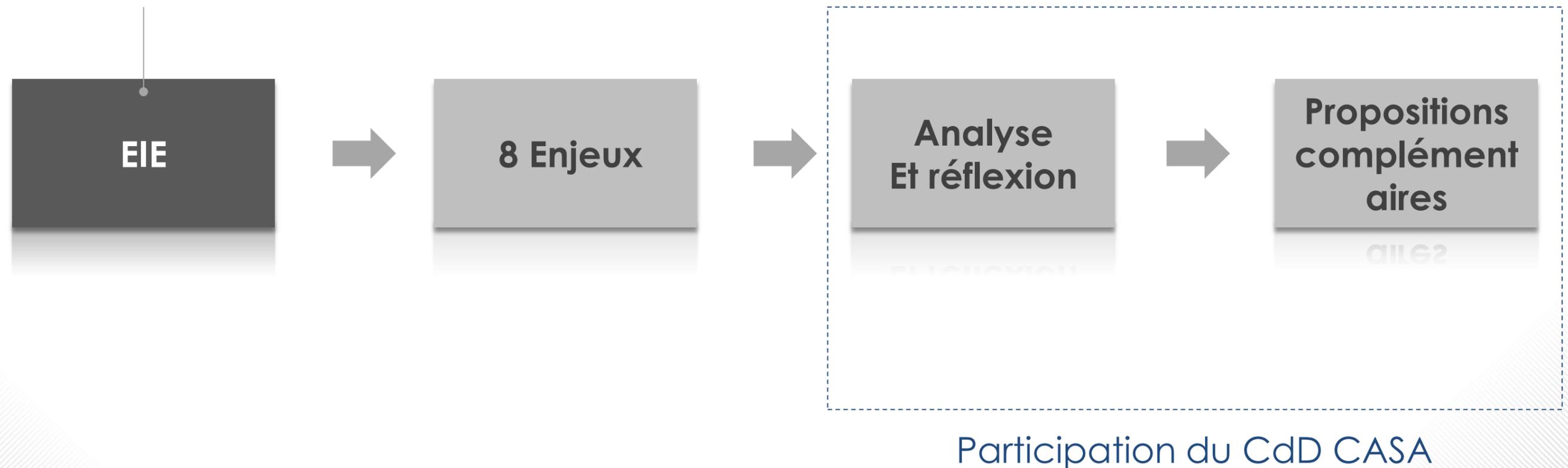


CDD de la CASA

Retour sur les travaux de l'état initial de l'environnement (EIE)





- ▶ I - Cadre physique et naturel : géologie, L'hydrologie, l'hydrographie et les bassins versants, La climatologie
- ▶ II - Milieux naturels et biodiversité : Les périmètres réglementaires, Les périmètres d'inventaire, le PNR, les PND, Les continuités écologiques
- ▶ III - Patrimoine et Cadre de vie : le patrimoine paysager, le patrimoine bâti
- ▶ IV : consommation de l'espace : La consommation de l'espace entre 1999 et 2009, les impacts de l'étalement urbain
- ▶ V - les ressources et pressions : La ressource en eau, la gestion de l'eau potable, la gestion de l'assainissement, la ressource minérale, le bruit, la pollution lumineuse, les déchets

- ▶ **VI – Les risques: risques naturels, risques technologiques**
- ▶ **VII – climat air énergie: qualité de l'air, La consommation énergétique du territoire, La production d'énergie du territoire, Les émissions de gaz a effet de serre (GES), La vulnérabilité au changement climatique, Les enjeux et objectifs du pctet**
- ▶ **VIII : volet littoral : littoral CASA, les dynamiques littorales, une biodiversité reconnue, les activités balnéaires, sociaux économiques et les usages maritimes, les pressions sur le littoral marin, les outils de gestion existant**

DEMANDE DE CASA

FEV.
2018

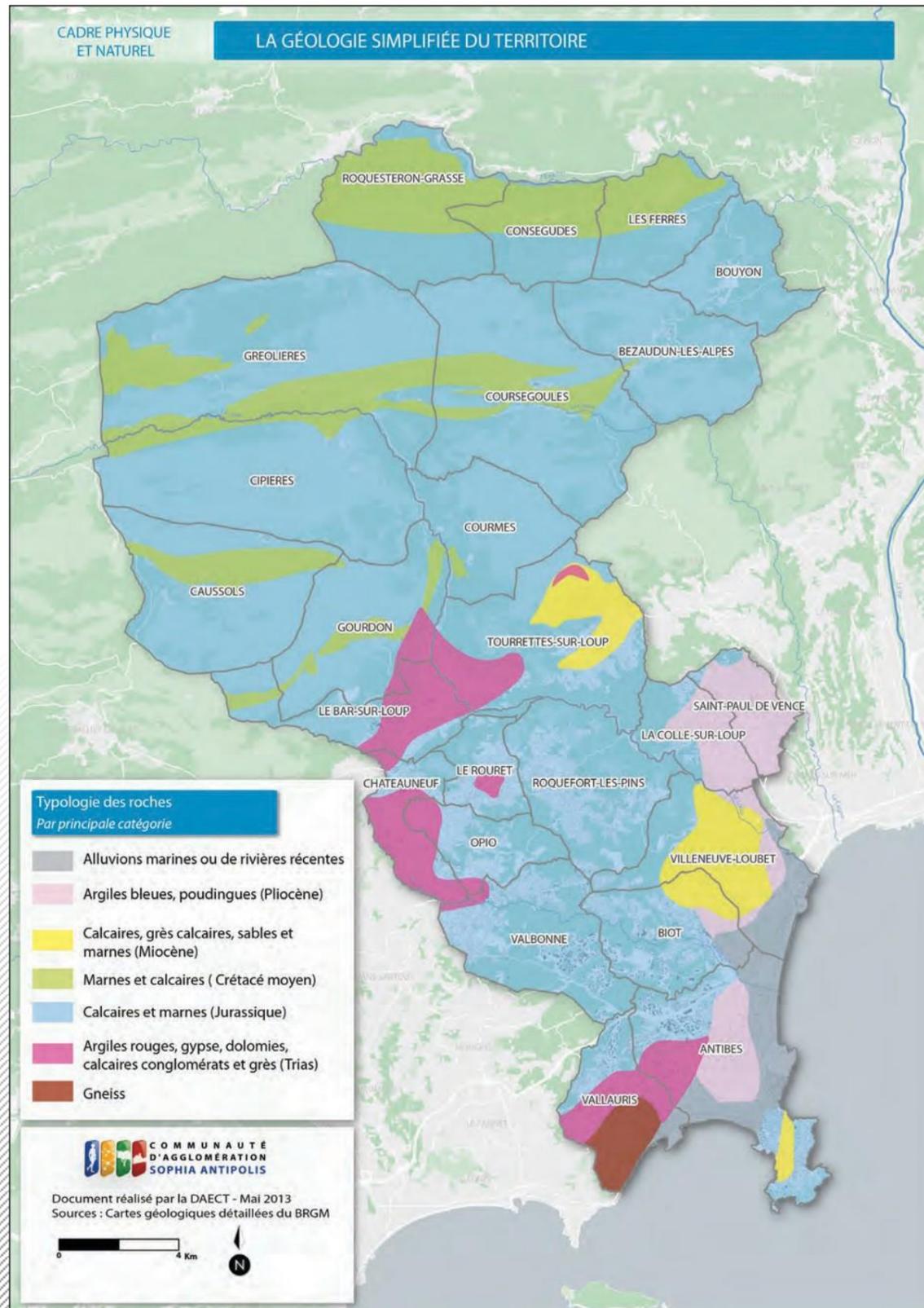
Mars
2018

Avril 2018

Plénier du
26 avril
2018

Travaux
du CdD CASA

- ▶ 3 séances de travail en réunion des groupes (pour échanger et discuter des propositions) ;
- ▶ Une majorité de contributions « chez soi » ;
- ▶ Une trentaine de personnes mobilisées ;
- ▶ Une centaine d'observations complémentaires en un mois et demi environ



Analyse de l'état initial

Proposition selon les sujets de carte complémentaires ou étude complémentaire à fournir ou mener

Amélioration à apporter par sujets d'étude

Mise en avant d'éléments prioritaires

S

► I : Cadre physique et naturel : géologie, L'hydrologie, l'hydrographie et les bassins versants, La climatologie

En matière de géologie, le CDD propose :

- une carte alternative pour faire apparaître les aspects géologiques les plus remarquables du territoire de la CASA
 - de rajouter sur la carte les étangs et zone humides remarquables (voir travail sur TBV)
- Le document ne présente pas de données récentes du réseau hydrologiques du territoire. Le risque de crues étant réel et potentiellement catastrophique, il est urgent et indispensable que des données récentes soient collectées afin de mettre à jour les potentialité de crues décennales, centennales ... Rappel des inondations de 2015, annoncé dans l'AVIS du CDD de 2014.

Le dimensionnement des bassins tampons et l'aménagement des lits des cours d'eau dépend directement de la collecte de ces données.

Les enjeux hydro-géologiques :

enjeux majeurs pour la CASA en raison des systèmes karstiques dominants, qui posent beaucoup de problèmes (à Biot par exemple)

Il est indispensable d'examiner en plus le flux de l'eau très peu profonde (1 à 3 mètres sous la surface)

l'état géologique des lieux (avec toute leur diversité)

l'hydrologie qui prend en compte la pluviométrie et qui mesure ce qui coule en surface,

l'hydrogéologie qui mettra en évidence tous les flux d'eaux de surface comme souterrains

Aucune étude ne semble avoir été faite dans ce sens, or ne peut pas prévoir ce que sera demain si on ne connaît le système hydrogéologique sur lequel nous vivons.

La climatologie :

Le document ne présente pas l'évolution de la température sur les 10 dernières années 2° en moyenne l'été=> cela nécessiterait d'avoir des graphes de moyennes glissantes sur 3 ans depuis 20 ans

Stress hydrique : idem que les graphes de moyennes glissantes

► II : milieux naturels et biodiversité

Mettre en avant un autre secteur de projet : le geopark (label unesco)

► trame bleue/trame verte :

Une étendue très grande :

Un besoin d'articuler 4 grands biotopes :

1 la zone de montagne (dominante ouverte),

2 la zone de plateaux (vallons boisés/ plans ouverts),

3 la zone collinaire (boisée)

4 l'espace côtier (très fragmenté)

Les zones 3 et 4 focalisent tous les risques de fermeture sous la pression de l'urbanisation

Les priorités :

Inscrire les zones identifiées au SRCE comme “réservoirs de biodiversité” dans une réelle continuité faunistique (un isolat ne peut pas rester un élément de biodiversité !), donc un focus sur les « corridors » dans cette approche des trames (les endroits de passage déjà contraints par la consommation d'espaces naturels)

En particulier, assurer la continuité faunistique entre tous les parcs départementaux, ZNIEFF, Conservatoire des Espaces Naturels, Conservatoire du Littoral et zones Natura 2000

Raisonner sur la base d'une approche « biodiversité » en priorité d'un raisonnement « paysage » (à faire par ailleurs mais pas au titre de la TVB !!!)

Cela impose en particulier de faire strictement la différence entre « espaces naturels » et espaces « verts » ou « non artificialisés » : par exemple, un golf est un espace « faunistiquement dégradé » (le green n'est pas une prairie, les arbres rarement natifs, usage massif de pesticides, négation des cycles saisonniers par les engrais, les tontes et l'arrosage...) ainsi qu'un espace obstacle dans la trame verte (clôtures étanches, large discontinuité)

Tout ce qui est vert n'est pas un réservoir de biodiversité !

La CASA concentre les espaces de respiration du département entre Mer et Montagne :
A l'Est, la Plaine du Var est de plus en plus dépourvue d'espaces naturels,
A l'Ouest, la pénétrante Cannes-Grasse est également devenue un continuum urbanisé
fragmentation fortement aggravée depuis 2006

- La CASA est globalement au cœur du maintien d'une continuité d'espaces naturels entre le littoral et l'arrière-pays à l'échelle du département, qui est vitale en particulier pour la migration des oiseaux. Pour les mammifères, la raréfaction des points d'eau l'été (qui se réduisent au Loup et à des sections de la Brague) rend absolument critique la continuité entre massifs forestier
- Le SCOT devra traiter avec une attention particulière tous les « goulots critiques » en passe de fermeture, détaillés dans les planches suivantes

(cf. planches sur la spécificité de sophia dans la TBV)

- L'élément fondamental « signature » de la technopole est son articulation dans l'espace naturel, avec un engagement global de maintenir les 2/3 de l'espace dans son biotope originel et de ne pas dépasser 1/3 pour les infrastructures et constructions. Cet équilibre atteint à ce jour ne doit pas être mis en péril par de nouvelles amputations des espaces naturels, quand bien même projet en cours

► III : Le patrimoine et cadre de vie :

- Le CDD insiste dans le document de travail sur les compléments à apporter à l'inventaire du patrimoine archéologique de la CASA.
- il n'est pas fait mention dans ce document les différents sites remarquables archéologiques, ni même les sites Gallo-Romains de la CASA.
- Cela permettrait au mieux de les mettre en valeurs pour des but de randonnées pédestres au pire de les situer afin simplement qu'ils soient étudiés afin de ne pas disparaître sous le béton par ignorance. Il faut donc dresser de façon urgente un inventaire de ce patrimoine

► IV : la consommation de l'espace :

Est présentée la typologie urbaine de La Consommation foncière entre 1999 et 2009

Nécessité de connaître et faire apparaitre les chiffres 2009-2014

Carte présentée avec choix des couleurs peu lisible

Intérêt de recouper des informations permettant de mettre en place des cartes de sites de friches industrielles et de logements vacants ou à réhabiliter.

▶ **V : Les ressources et pressions**

▶ la gestion de l'eau potable : mise à jour sur la création d'hydropolis

▶ risques inondations : mise à jour sur les crues de 2015

▶ risques submersions marines : il manque le risque tsunami

Toutes les mesures préconisées devront anticiper les conséquences du changement climatique.

► VII : Climat air énergies :

La carte présentée montre des manques de cohérence entre les visions communales et la pertinence globale : le risque semble minimisé ça et là d'un ou deux niveaux sans réels fondements , attention à ne pas minimiser le risque pour faciliter des projets immobiliers

► production énergies renouvelables :

Chiffrer le potentiel de la CASA en terme d'énergie renouvelable

- En ce qui concerne l'énergie solaire, le territoire de la CASA est l'un des plus ensoleillé de France et pourtant l'énergie solaire y est très peu utilisée (moins qu'en Alsace ou que dans les Pays de la Loire). Cette énergie est rentable dans notre région et elle représente un potentiel non négligeable d'emploi
- Besoin de recenser les surfaces de toiture bien orientées, de repenser les incitations, de simplifier les procédures administratives

Vulnérabilité à court terme : notamment sur les stations de ski de moyenne montagne

Perte de ressources en eau

tendance globale : irrégularité accrue avec une décroissance importante de la pluviométrie globale

Travail à mener sur une réduction significative des prélèvements sur les aquifères dès le court terme :

- en encourageant la récupération à grande échelle des eaux pluviales peu polluées (citerne privées et publiques à prévoir dans toutes les constructions nouvelles) pour les usages non-alimentaires, l'usage de chenaux etc.), en faisant évoluer le concept de bassins de rétention en bassins-réserves,
- en améliorant le suivi des nappes et en recensant et contrôlant les prélèvements "privés" actuels,
- en encourageant une exclusion progressive des espèces décoratives ne supportant pas le stress hydrique tant dans les jardins privés que les espaces publics, y compris un changement radical des surfaces à usage de golf, de manière à maîtriser les volumes consacrés aux arrosages.

► VIII - volet littoral :

Faire figurer la loi littoral de 2006

Tourisme balnéaire :

- Nécessité d'aborder dans cette rubrique :
- 1. l'application récente du décret plage
- 2. l'importance du littoral pour les activités de restauration,
- 3. l'intérêt des sentiers du littoral :
- 4. La présence de résidences en bord de mer empiétant sur les plages
- 5. chantier naval de Golfe Juan (le seul chantier entre Marseille et Gènes à pouvoir recevoir des
- 6. il est abordé le tourisme sportif et de plaisance mais pas le écotourisme ou tourisme vert de découverte de la nature.
- 7. la proximité entre les zones vertes et bleues et les plages

Conclusions

Les améliorations à apporter à l'EIE :

Les Données doivent être plus récentes

Cartes plus précises

Certains sujets qui n'y figurent pas, doivent être abordés.